

Lettre ouverte à M. Edouard COURTIAL, Président du Conseil départemental de l'Oise et M. Xavier BERTRAND, Président du Conseil régional de Nord-Pas-de-Calais-Picardie,

M. le Président du Conseil départemental de l'Oise,

M. le Président du Conseil régional de Nord-Pas-de-Calais-Picardie,

J'ai l'honneur de vous interpellier au sujet du projet, annoncé lors du récent Débat d'Orientation Budgétaire du Conseil départemental de l'Oise pour des raisons d'économie budgétaire, de fermeture de 6 Maisons du Conseil départemental de l'Oise.

Ces 6 Maisons du Conseil Départemental, situées dans 6 villes importantes de l'Oise (Creil, Compiègne, Clermont, Méru, Crépy en Valois et Noyon), jouent un rôle utile notamment en accueillant immédiatement et souvent sans rendez-vous des milliers de personnes, en les aidant dans leurs démarches administratives de plus en plus complexes, dans la constitution de leur dossier pour accéder à différents droits, en leur permettant d'accéder à l'informatique pour des recherches d'emploi ou la rédaction de CV, en organisant parfois des Forums pour l'emploi.

Au moment où de nombreux autres services publics réduisent leur accueil direct des usagers (comme on l'a vu dans le scandale de la Carsat ou dans « l'expérimentation » faite par Pôle Emploi Picardie de la réduction de l'accueil des demandeurs d'emploi) et alors que ces usagers sont renvoyés de plus en plus vers des sites internet voire au mieux des plateformes téléphoniques impersonnelles, au moment où est pointé de plus en plus la déshumanisation de notre société, le sentiment d'abandon de toute une part de la population, ce projet est à contre-sens de ce qui est attendu par la population et de ce qui a pu s'exprimer sous des formes multiples dans le récent scrutin régional.

Je vous appelle donc, M. le Président du Conseil Départemental de l'Oise, à reconsidérer votre projet.

D'autant que, dans le même temps, M. le Président du Conseil Régional nouvellement élu, vient d'annoncer qu'il souhaitait « ouvrir des antennes dans toute la région en utilisant les locaux existants des départements et de la Région » afin de pouvoir accueillir « près de chez elle » « toute personne qui nous contacte », dans le cadre notamment du dispositif « Prochemploi ».

Comment les habitants de notre département pourraient-ils comprendre qu'une collectivité envisage de fermer des antennes de proximité quand l'autre collectivité envisage d'en ouvrir, alors même que les Présidents de ces deux collectivités affirment publiquement leur volonté de travailler ensemble ?

Ne serait-il pas plus intelligent et de bonne gestion de l'argent public, de mutualiser les moyens des deux collectivités que vous dirigez, pour maintenir les 6 Maisons du Conseil Départemental de l'Oise et d'élargir leur rôle, leurs compétences et leur fréquentation dans l'intérêt même des populations concernées ?

Espérant que ma suggestion aura retenu votre attention et restant disponible pour échanger avec vous à ce sujet, je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations respectueuses.

Thierry AURY
Secrétaire départemental du PCF Oise